



LA PROVIDENCE

TARIFS 2022 / 2023 COLLEGE STRASBOURG



INSTITUTION

La facture sera trimestrielle et vous parviendra au début de chaque trimestre, soit : mi-septembre 2022, mi-janvier 2023, mi-avril 2023. Elle comprend trois rubriques (1 + 2 + 3) et deux options (4 + 5).

1) LA CONTRIBUTION DE BASE DES FAMILLES

La contribution de base des familles mensuelle 2022 / 2023 : **78,00 €** est celle entérinée par un arrêté préfectoral.

2) LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE

Nous vous invitons à soutenir les projets et les actions de la Fondation Providence de Ribeauvillé en lien avec son objet, par le versement d'une contribution volontaire. Celle-ci donnera lieu à un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier le cas échéant d'un crédit d'impôt selon les dispositions en vigueur.

Elle peut être choisie dans l'une des catégories indiquées ci-dessous :

Revenus mensuels nets des familles	Contribution mensuelle pour le 1 ^{er} enfant dans l'établissement	Contribution mensuelle pour le 2 ^{ème} enfant dans l'établissement soit une réduction de 20%	Contribution mensuelle pour le 3 ^{ème} enfant dans l'établissement soit une réduction de 40 %
1) 1801 € à 2400 €	7,60 €	6,08 €	4,56 €
2) 2401 € à 3100 €	15,80 €	12,64 €	9,48 €
3) 3101 € à 3900 €	26,40 €	21,12 €	15,84 €
4) + de 3900 €	34,80 €	27,84 €	20,88 €

N. B. : Cette contribution ne concerne plus le 4^{ème} enfant et suivant(s).

Exemple :

Vous avez 3 enfants scolarisés dans l'Établissement, et vous vous situez dans la catégorie des revenus 2. Votre contribution volontaire de solidarité sera de :

1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	Contribution mensuelle
15,80 €	12,64 €	9,48 €	37,92 €

En réalité, grâce à la **déduction fiscale de 66 %**, le coût réel de votre contribution sera de **12,89 € / mois**.

... / ...

3) FRAIS COMPLEMENTAIRES

Au 1^{er} trimestre :

- Cotisation A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves) Si plusieurs enfants scolarisés à La Providence, seul l'aîné paie la totalité, les autres paient : Sur demande écrite, la cotisation peut être remboursée	22,70 € 7,00 €
- Le lot de 10 cahiers grands carreaux (5 cahiers 21x 29,7 et 5 cahiers 24x 32) de 48 pages de l'A.P.E.L.	11,50 €
- Le lot de 5 cahiers 24x32 de l'A.P.E.L.	6,30 €
** Nouveau 2022 / 2023 Assurance individuelle accident élève obligatoire ** Cette assurance (Assurances FEC / Generali) est obligatoire pour chaque élève scolarisé à la Providence, sans dérogation possible. Elle est très complète et couvre l'élève 24h/24 et 7J/7 pour toutes ses activités scolaires et extrascolaires et ce, 365 jours par an (vous trouverez toutes les informations sur le site internet de l'assureur (https://www.assurances-fec.org/assurance-scolaire.html)).	8,30 €
- Accès à la plateforme Charlemagne / Ecole Directe (montant forfaitaire par famille)	4,90 €
- Accès à l'Espace Numérique de Travail Ecole Directe (montant par élève en sus)	1,90 €

Au 2^{ème} trimestre :

- Budget EPS	8,50 €
- Les autres prestations (Travaux dirigés, fichiers...) seront facturées au prix coûtant, en fonction des options de classe.

Au 3^{ème} trimestre :

- Matériel pédagogique spécifique (Techno – Dessin)	35,00 €
---	----------------

4) DEMI – PENSION

La demi-pension ne concerne que les élèves prenant régulièrement leur repas les Lundi – mardi – jeudi – vendredi :

Forfait pour l'année 2022 / 2023

1 ^{er} trimestre	410,08 €	1 060,00 €
2 ^e trimestre	332,70 €	
3 ^e trimestre	317,22 €	

L'inscription en tant que demi-pensionnaire **est valable pour l'année scolaire entière.**

Le prix de la demi-pension est **un forfait** calculé sur la base du calendrier scolaire et ne donne lieu à un remboursement qu'à partir du **5^{ème} jour d'absence consécutif**. Dans ce cas, veuillez adresser une lettre au service comptabilité.

Les élèves prenant occasionnellement leur repas au self rechargent leur badge, d'un minimum de deux repas, au bureau de la vie scolaire (B.V.S.).

Le repas est au prix unitaire de

7,90 €

5) ETUDE DU SOIR

Tarif annuel pour 3 et 4 jours par semaine (1 ^{er} Trimestre : 217,00 – 2 ^e Trimestre : 176,00 € – 3 ^e Trimestre : 167,00 €)	560,00 €
Tarif annuel pour 1 et 2 jours par semaine (1 ^{er} Trimestre : 108,50 € – 2 ^e Trimestre : 88,00 € – 3 ^e Trimestre : 83,50 €)	280,00 €
Ticket individuel occasionnel (à acheter à la comptabilité le matin)	6,00 €

L'inscription est valable pour un trimestre complet, aucune modification pourra avoir lieu dans le trimestre en question. Tout trimestre entamé est dû en totalité.